

**Matthias TAVEL**

*Député de Loire-Atlantique*

*Conseiller régional des Pays-de-la-Loire*

**Lettre ouverte à l'attention de  
M. Emmanuel MACRON  
Président de la République**

Saint Nazaire, le 17 mars 2026

Monsieur le Président de la République,

Le 21 décembre 2025, vous avez confirmé la construction d'un **porte-avions** et sa réalisation, d'ici 2038, aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, dans ma circonscription. Cette décision pose des questions fortes pour le pays et le bassin nazairien, qui exigent des réponses de votre part et de celle du gouvernement.

**Pour le pays et notre industrie**, cette construction impose de garantir **la souveraineté de la chaîne de production** de la Défense nationale à l'heure où Naval Group perd un partenaire stratégique pour les hélices avec la fermeture de La Fonderie Atlantique, et où le savoir-faire d'Everllence (qui équipe nos sous-marins en moteurs de secours) est mis en vente risquant ainsi une cession possible à des fonds extra-européens.

**Pour la population du bassin nazairien**, le dynamisme économique et démographique renforce les questions urgentes qui pèsent sur le **centre hospitalier de Saint-Nazaire**, « *sous-dimensionné* » selon la Chambre régionale des Comptes. Son développement, notamment des urgences, est rendu impossible par le **bail emphytéotique** qui l'étrangle depuis sa construction en PPP. **La sortie de ce bail** coûterait 100 à 300 millions d'euros à l'Etat qui serait ensuite libre de développer l'hôpital. C'est au plus 3% des 10 milliards d'euros du coût du porte-avions. Vos gouvernements n'ont pourtant toujours pas donné suite à nos alertes transpartisanes.

**Pour les Chantiers de l'Atlantique et l'industrie maritime**, cette construction donne des perspectives sur plus d'une décennie. Pour autant, Saint-Nazaire est d'abord tourné vers la **construction navale civile**, à laquelle nous sommes profondément attachés, à rebours de la logique d'une « économie de guerre ». L'Etat doit jouer pleinement son rôle pour soutenir la construction navale au service de la bifurcation écologique. Alors que la PPE3 vient enfin d'être publiée, cela passe par le lancement rapide des appels d'offres 9 et 10 **d'éolien en mer**. Il en va des commandes de **sous-stations électriques aux Chantiers de l'Atlantique, mais aussi des investissements portuaires (quai Eole) comme de l'usine de GE Vernova de Montoir-de-Bretagne** dont l'Etat doit garantir la pérennité par tous les moyens y compris la nationalisation. De nombreux sous-traitants sont aussi dans l'attente. L'Etat doit également tenir sa parole de soutien à la **décarbonation du transport maritime**, notamment par la **propulsion vélique**. A ce sujet, le budget 2026 est nettement en dessous des engagements pris, à Saint-Nazaire, par M. Bayrou alors Premier ministre.

**Pour les travailleurs** qui vont participer à la réalisation du plus important navire de notre marine nationale, ce chantier, financé par l'argent public, doit comprendre une « **clause de progrès social** » et **refuser le dumping du statut de travail détaché**. Tous les travailleurs participant à la construction et à l'équipement, quelle que soit leur nationalité, doivent relever de **contrats de droit français**, et bénéficier de la Sécurité sociale. En 2023, M. Lecornu alors ministre de la Défense avait refusé cette exigence.

**Monsieur le Président de la République, quels engagements prenez-vous pour répondre à ces exigences ?**  
La Défense nationale ne saurait prendre pleinement son sens qu'au service d'une Nation indépendante agissant pour la paix, mais aussi d'une société démocratique, fondée sur un modèle social en progrès continu, et à la hauteur du défi climatique, qui est l'enjeu majeur du 21<sup>ème</sup> siècle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations républicaines.

